Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat marque son engagement en faveur de la réalisation du Musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive

Le Gouvernement a marqué son engagement en faveur de la construction du Musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive par la présence de quatre conseillers d'Etat lors de la conférence de presse du lancement de campagne.

Une délégation du Conseil d'Etat constituée de Pascal Broulis, président, Anne-Catherine Lyon, ministre en charge de la culture, François Marthaler, responsable des infrastructures, et Philippe Leuba, à la tête du Département de l'intérieur, a pris part à la conférence de presse de lancement de campagne en faveur du « oui » au crédit d'étude destiné au Musée cantonal des Beaux-Arts à Belllerive, le 30 novembre.

A cette occasion, le Conseil d'Etat a dévoilé de nouveaux visuels concernant le projet de bâtiment pour le Musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive, ainsi que des maquettes de cet édifice. Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat et chef du DFIRE, a rappelé que la réalisation de ce projet constitue la première mesure culturelle du programme de législature. Il a souligné combien le nouveau musée contribuera au dynamisme 'économique, en développant le tourisme et l'attractivité du canton.

Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, a pour sa part souligné que la réalisation de ce projet permettra de mettre à disposition de l'ensemble des Vaudoises et des Vaudois, ainsi que de leurs hôtes de passage, la richesse du patrimoine conservé par le Musée cantonal des Beaux-Arts, dont seuls 2% peuvent être présentés annuellement dans les locaux du Palais de Rumine.

François Marthaler, chef du DINF, a relevé le caractère écologique et économique du bâtiment projeté, conçu selon les critères du développement durable, ainsi que l'apport que le projet apportera en requalifiant et revalorisant un lieu actuellement à l'état de friche. Il a également rappelé que la réalisation de ce projet ne remet nullement en cause l'exploitation ponctuelle de l'espace de Bellerive pour des utilisations saisonnières telles que les cirques ou le Luna Park. Il a de plus précisé que de nouveaux gabarits seraient posés peu après les vacances d'automne.

Sur le plan de la dynamique intérieure du canton ainsi que de sa cohésion, Philippe

Leuba, chef du DINT, a souligné l'importance de la réalisation de ce projet pour l'ensemble des communes vaudoises, qui pourront également bénéficier des retombées importantes que ce nouvel atout pour le canton ne manquera pas de susciter.

Par sa participation à cette conférence de presse de lancement de campagne, le Gouvernement a marqué son très fort soutien à la réalisation de ce projet majeur pour le canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 septembre 2008

Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, 021 316 30 01 - Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat et chef du DFIRE, 021 316 20 01 - François Marthaler, chef du DINF 021 316 70 01 - Philippe Leuba, chef du DINT, 021 316 40 01